



Cœur de ville, Cœur de vie

OPÉRATION URBAINE COLLECTIVE DE SAINT-PAUL-LÈS-DAX • Septembre 2008 • N°11



Depuis 2003, cette lettre biannuelle d'informations vous invite à suivre les réalisations du plan global de renouveau de notre ville, effectué dans le cadre d'une Opération Urbaine Collective pour obtenir des subventions.

L'objectif est atteint. Le centre-ville s'est transformé en un « cœur de ville », avec une offre diversifiée de commerces et de services de proximité. Ces aménagements d'envergures s'inscrivent dans un développement durable de notre commune.

Construit dans la concertation, les habitants ont pu exprimer leurs attentes lors de réunions publiques sur ce projet. Les commerçants ont été conviés à participer à des rencontres régulières.



Quant aux deux autres pôles, le succès du grand Mail se confirme et le développement du Côté Lac se poursuit, avec deux ronds-points pour faciliter son accès. Saint-Paul est une destination commerciale, touristique et de loisirs, attractive et créatrice d'emplois.



Parce que l'humain est au cœur de la vie, nous continuons d'œuvrer pour une mixité sociale, portée par la volonté de vivre ensemble et de bien vivre ensemble.

Enfin, je remercie l'ensemble des acteurs et des partenaires qui ont contribué à ce projet. Cette lettre dresse un bilan des réalisations mais d'autres, très attendues, vont voir le jour, en synergie avec la Communauté des communes du Grand Dax. Je vous donne rendez-vous dans les mois à venir dans votre Journal Municipal.

Danielle MICHEL,
Maire de Saint-Paul-lès-Dax

Danielle MICHEL



Saint-Paul-lès-Dax

Une qualité de vie pour aujourd'hui et demain...

Depuis 2003, bien avant que le « développement durable » soit au centre des préoccupations et autant médiatisé, le projet global d'urbanisme de notre commune s'est inscrit pleinement dans cette démarche. Rencontre avec Christian Berthoux, adjoint en charge du développement durable et du logement social.

Le projet de renouveau du cœur de ville a pris en compte avant l'heure les piliers fondamentaux du développement durable. Son approche globale s'appuie sur des préoccupations économiques, sociales, humaines et environnementales. L'objectif a également été de tisser des liens entre les trois pôles commerciaux : Côté Lac, Côté Centre et Côté Mail pour un dynamisme et un équilibre de la commune à long terme.

Bien vivre ensemble

« Saint-Paul, c'est une ville à la campagne ». Christian Berthoux, investi dans sa nouvelle mission, rejoint l'avis des Saint-Paulois qui apprécient leur cadre de vie. Parmi les réalisations des cinq dernières années, il souligne les aménagements spécifiques de l'avenue de la Résistance (cf. p. 2/3) : « Ils permettent un partage équitable de l'espace urbain, avec une accessibilité aux piétons et notamment aux personnes souffrant de handicaps. La zone 30 diminue les risques d'accidents et leur gravité, les bruits et les pollutions. Il y a aussi la possibilité de circuler en vélo sur les larges trottoirs ». Une vraie place est ainsi accordée à ce moyen de transport dans l'air du temps. De l'avenue de la Liberté au fronton, la promenade est devenue agréable et sécurisée. Christian Berthoux souligne aussi que la complémentarité



Christian Berthoux, élu en charge du développement durable et du logement social, avenue de la Résistance avec des actions exemplaires pour les espaces verts.

des commerces et des services de proximité ainsi que les logements favorisant la mixité sociale et mêlant les générations contribuent à un développement harmonieux.

Des codes environnementaux précis

Le terre-plein central de l'avenue de la Résistance est constitué de plantes vivaces et de variétés sélectionnées pour leur résistance à la sécheresse. Plusieurs techniques limitent la quantité d'eau : arrosage intégré, automatisé et économe, différencié en fonction des besoins des végétaux et supprimé les jours de pluie,

paillage... Tout est mis en œuvre pour limiter l'utilisation de produits phytosanitaires : engrais bio-organique en apports séquencés, désherbage thermique, protection biologique intégrée... Pour en savoir plus, vous pouvez vous reporter au Journal Municipal de juillet, dans lequel une rubrique est désormais dédiée au développement durable.

Le récapitulatif des étapes clés de ce projet, de 2003 à ce jour, est présenté en pages 2/3.

Cinq années de travail pour un projet

En 2003, Saint-Paul-lès-Dax se lance dans le projet ambitieux d'une Opération Urbaine Collective visant à faire émerger un vrai cœur de ville. Cette 11^e et dernière lettre vous présente les grandes étapes et ses réalisations phares.

2003

28 avril, validation du projet par le Conseil Municipal

Ce plan global d'urbanisme est réalisé dans le cadre d'une Opération Urbaine Collective en vue d'obtenir des subventions significatives auprès de l'Etat, la région et le département pour financer une partie du projet. Le dossier est accepté le 29 octobre 2003 par le Secrétariat d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation.

2004

Février : un nouvel éclairage avenue de la Liberté

Pour rompre avec cette artère routière, la lumière chaleureuse des lanternes et des candélabres crée une ambiance piétonne et valorisent les commerces, tout en garantissant la sécurité.

Avril : une signalisation commerciale Côté Centre

L'entrée de la ville par l'avenue de la Liberté est clairement identifiée. Une nouvelle signalisation valorise l'offre commerciale et identifie les trois pôles commerciaux.

Mai : un nouveau fronton

Désormais situé un peu plus loin sur l'avenue de la Résistance (l'ancien était à l'entrée de l'actuel Jardin des Eaux), ce nouveau terrain de pelote basque perpétue la tradition. Réorienté dans le bon axe, il est conforme aux normes de la Fédération Française.

Juin : modernisation et développement du marché de plein air

Mise aux normes de ce marché fermier pour garantir la sécurité alimentaire.

Juillet : naissance du Jardin des Eaux

Un espace de circulation, de promenade et de détente ponctué par trois fontaines originales.

Novembre : les traversées piétonnes, avenue de la Liberté

Elles facilitent l'accès des piétons aux commerces en toute sécurité. L'abaissement des bordures des trottoirs et les dalles podo-tactiles (par contact aux pieds, le relief indique le croisement) favorisent le déplacement des personnes à mobilité réduite ou handicapées.

2005

Octobre : démarrage de la seconde phase de l'opération

Un nouveau dossier est adressé à la Préfecture pour obtenir le financement d'une partie des réalisations suivantes. Celles-ci portent principalement sur les commerces de la ZAC du Centre et l'avenue de la Résistance. Les travaux de la Place du Centre débutent.

Des projets qui demandent du temps...

Ces projets de ZAC (Zone d'Activité Concertée) sont très complexes : programme en amont, concours d'urbanisme, mise au point du dossier, enquête publique, travaux de visibilité et d'équipement, permis de construire, consultation des entreprises et attribution des marchés sont nécessaires avant de commencer les travaux de construction des bâtiments. Sans oublier l'acquisition foncière des terrains qui privilégient les négociations à l'amiable.



Un jardin exemplaire

7 tilleuls et un cèdre ont été conservés (les autres présentaient des déficiences). 11 tilleuls et 2 magnolias ont été plantés. Ces arbres « nobles », appartiennent à notre patrimoine environnemental et traversent les générations. Ce jardin repose donc sur une base pérenne, hors d'une mode horticole éphémère. Les eaux de pluie sont récupérées grâce à un système d'infiltration, une technique autrefois utilisée. Les pierres du muret consolidant la terre au pied des arbres proviennent de l'ancien fronton.

ojet d'envergure :

2006

La Place du Centre voit le jour !

Cette année est marquée par l'ouverture de ce nouvel espace de commerces, de services, de professionnels de santé et de logements... Deux bâtiments en vis-à-vis avec des arcades inspirés des bastides, séparés par une place. À l'arrière, création de 26 maisons de ville et 12 logements locatifs.

La métamorphose de l'avenue de la Résistance

Cette route de passage se transforme en une avenue agréable et sécurisée, avec une vitesse de circulation ralentie. Elle est conçue comme un véritable espace à vivre avec des terre-pleins arborés.

Ses points forts :

- Des trottoirs plus larges, protégés du stationnement illégal des voitures, tout en améliorant le stationnement pour accéder aux commerces.
- Création de trois places traversantes : un nouveau concept urbain.
- Des candélabres dans la lignée de l'avenue de la Liberté, avec un éclairage en 25 watts.
- Suite aux mesures prises par la commune depuis quelques années, la consommation des éclairages publics a été réduite par 4 !
- Des aménagements de trottoirs aux normes pour les personnes à mobilité réduite ou malvoyantes (signal sonore).
- À l'occasion des travaux de voirie, les réseaux d'eau et d'assainissement ont été rénovés pour s'inscrire dans le long terme. En plus des économies réalisées en terme de traitement de l'eau, s'ajoute un intérêt environnemental au niveau de la nappe phréatique.

2007

La mairie reçoit l'arrêté attributif de subvention qui prendra en charge les dépenses réalisées depuis le 26 septembre 2005.

Une inauguration itinérante et festive

Le 9 juin, le parcours de cette promenade conviviale suit le fil des six sculptures qui délimitent le périmètre du centre-ville. Des œuvres en bois réalisées par les élèves du Lycée Haroun Tazieff, sur le thème de « Vivre ensemble » : tout un symbole !

D'autres projets se concrétisent...

L'avenue de la Liberté s'ouvre vers le Jardin des Eaux

D'ici fin 2008, l'ex-grainèterie sera démolie afin d'élargir la voie de l'actuel passage couvert. La destruction de la barre HLM, prévue pour 2010, aura lieu après le relogement de ses locataires dans des logements sociaux existants ou nouveaux. Les travaux la résidence Pierre Dupont (soit 24 logements en locatif et 7 en accession à la propriété), située à l'arrière de la barre actuelle et ceux de la résidence La Bernadère près de l'école Marie Curie (soit à compléter), débuteront fin 2008. La démolition de la salle David Chabas, également prévue en fin d'année donne lieu au déplacement de l'association des anciens combattants.

Un nouveau parc d'agrément

Prochainement, ce jardin public sera un véritable cœur de verdure en plein centre ville, dans le prolongement de la rue Camille Claudel sur le chemin du fronton. L'aménagement paysager conservera les essences naturelles existantes.

Des ronds-points Côté Lac

L'objectif est de favoriser l'accès aux commerces du Côté Lac qui continue de s'étendre. À l'occasion de ces aménagements, des travaux portant sur les canalisations seront réalisés. Celles-ci seront doublées afin de permettre un arrosage avec une eau propre à l'irrigation avec de l'eau potable. Avec un terre-plein central arboré entre les deux ronds-points. L'un est déjà terminé, le second le sera fin 2008.



Et aussi, de 2003 à 2008 :

- L'aménagement de l'espace du marché nocturne du Lac de Christus.
- L'amélioration des accès aux commerces Côté Lac et Chemin de Talence.
- L'aménagement des trottoirs de l'avenue Foch.
- La Résidence de l'Adour : les deux bâtiments de ces Habitations à Loyer Modéré sont réhabilités et reliés par une extension, avec la création de 12 logements supplémentaires.
- Rénovation de la salle du Vieux Poppy, Centre Félix Arnaud, un lieu de conférences et de spectacles de 200 places.
- Signalisation Côté Lac : l'entrée et toute sa zone sont valorisés et un nouveau système de guidage permet de se repérer plus facilement.
- Aménagement et fleurissement de l'école de musique et de danse.

CHIFFRES CLES

- 17 nouveaux commerces et services
- Création de 86 logements
- 140 places le long de l'avenue de la Résistance + 100 places à l'arrière de la Place du Centre, toujours gratuits
- 25 chênes verts, 500 m² de pelouse, 70 m² d'arbustes et de massifs fleuris sur le terre-plein sur l'avenue de la Résistance.



Plus de 300 commerces et services, 50 grandes surfaces et un stationnement gratuit partout !

Quoi de neuf des 3 côtés de la ville ?

Les trois pôles commerciaux - Côté Lac, Côté Centre et Côté mail - sont situés dans un rayon de 5 km. Cette complémentarité est un atout pour Saint-Paul-lès-Dax, qualifiée de « ville dynamique » par ceux qui ont choisi de s'y installer. Le développement continue avec l'arrivée de grandes enseignes et une offre qui cultive le bien-être. Pour ces professionnels, le maître mot est la proximité...

Côté Centre

CLUB FORM'UP STUDIO

« L'appareil dont tout le monde parle est à Saint-Paul »



Karine et Isaura, deux coaches qualifiées pour un suivi personnalisé et attentif.

Ouvert depuis février, ce Club convivial et chaleureux fait partie des centres et studios agréés Power Plate®. Quel est le principe de cet appareil en vogue ? Les muscles sont sollicités à travers des vibrations spécifiques. « Une séance intense de 25 à 30 minutes équivaut à 1h30 de sport traditionnel » précise Karine Fonquergne. « La Power Plate® agit sur la tonification musculaire et contribue fortement au bien-être, avec un effet anti-âge démontré. Les cures minceur permettent de perdre des centimètres localement ou de gommer la peau d'orange, avec des effets rapides et durables. Essayez, c'est l'adoptez ! ».

Elle vous propose une séance découverte gratuite pour « ressentir la machine » et découvrir ses effets. On en sort détendu et avec une forme olympique ! Pour les femmes et les hommes (ils viennent en complément d'un sport), quel que soit l'âge ou le niveau de forme.

Lundi, mardi, jeudi : 9h-14h/16h-20h. Mercredi : 9h-14h. Samedi : 9h-12h.

Parking : 526, avenue du Maréchal Foch - Tél. 05 58 91 71 25 - www.powerplate.com

DARTY

« Saint-Paul accueille le tout premier magasin des Landes »

Les produits et accessoires en électroménager, image, son, multimédia et téléphonie ainsi que le service d'abonnement Internet, téléphonie et télévision DartyBox avec un espace de démonstration sont proposés ici sur 1 200 m². « Notre magasin est à taille humaine et nos 20 collaborateurs proches des gens, à l'image de la ville » précise son directeur, Stéphane Radillo souligne que le recrutement de 12 nouveaux salariés s'est fait au niveau local.



Stéphane Radillo et son équipe de 20 collaborateurs à votre service.

« Nos conseillers sont présents et à l'écoute de la clientèle qui peut compter sur les engagements de notre Contrat de Confiance : livraison et installation gratuites, SAV 7 j/7, reprise des anciens appareils pour le recyclage lors de la livraison, prix bas garantis toute l'année par le remboursement de la différence dans le mois suivant... ». Un service sûr et sur mesure.

Grand Mail Adour Océane - 9h30-20h tous les jours sauf le dimanche
Tél. 05 58 55 79 10

« À la vie comme à la ville »



Alexandra Coll et Yoann Rousselet, deux nouveaux venus à Saint-Paul.

Une double complicité unit Alexandra Coll et Yoann Rousselet. Ce couple exerce le même métier avec enthousiasme. Le jour où ils décident de s'installer, la localisation s'impose naturellement : ce sera les Landes et Saint-Paul. Il adore la région et elle y a toute sa famille. L'ouverture du cabinet a eu lieu en juin. Il est à leur image, chaleureux et coloré, avec fond musical et parfumé aux huiles essentielles. Au-delà de l'atmosphère de bien-être qui s'en dégage, le professionnalisme est de rigueur. En podologie, toutes les techniques existantes sont proposées : des semelles thermoformées à la posturologie. En pédicurie, la précision du soin est privilégiée, avec une approche globale accompagnée de conseils. Pour ces deux spécialités, ils sont équipés d'un matériel de pointe. La technologie se marie avec l'écoute et la proximité. Soins en cabinet et à domicile.

276, avenue du Maréchal Foch - Parking - Alexandra Coll, pédicure-podologue, diplômée d'Etat (CHU Bordeaux) - Tél. 05 58 74 94 69

Yoann Rousselet, pédicure-podologue-posturologue, diplômé d'Etat (CHU Toulouse)
Tél. 05 58 89 37 68

Côté Lac

• Les travaux pour la construction du restaurant Buffalo Grill (situé à côté d'Intersport) ont débuté.

Côté Mail

ZOOM sur l'Union des commerçants

L'Opération Urbaine Collective soutient également le programme des actions de l'Union des commerçants, artisans et des acteurs économiques de Saint-Paul-lès-Dax. Fédérées en 2003, les trois associations des trois pôles commerciaux proposent ponctuellement des animations. L'OUC a également permis la modernisation de points de vente : rénovation des façades, vitrines et enseignes...

Coralie Hue, secrétaire de l'Union, est à l'écoute des artisans et des commerçants au 05 58 91 41 45 ou par mail : unioncommerçants@wanadoo.fr

À vos agendas

• Opération « privilèges » : 17 novembre - 31 décembre 2008. Anticiper vos achats de Noël !
Du 17 novembre au 31 décembre 2008, pour la cinquième année consécutive, profitez d'offres privilèges (réductions, bons d'achat, cadeaux...) chez les commerçants et artisans Saint Paulois. Vous recevrez ces offres « privilèges » directement chez vous, sous forme de chèque. Profitez-en, tous à vos boîtes aux lettres !

• 20 octobre au 5 novembre 2008 :
60 places à gagner pour le Festival Européen des Artistes de Cirqu de Saint-Paul-lès-Dax !
Participez au jeu concours organisé chez vos commerçants pour remporter des places afin d'assister à la 10^e édition de ce Festival (du 7 au 11 novembre). De plus, le mercredi 5 novembre après-midi, des démonstrations de rue vous seront proposées Côté Lac, Côté Centre et Côté Mail, avec des places à gagner pour vos enfants.

Directeur de la publication : Danielle Michel
Comité de rédaction : Laure Mittelstadt, Philippe Mary, Christophe Ducamp
Crédits photos : Service communication - <http://bayonne.balloude-photo.com>

Mairie de Saint-Paul-lès-Dax - av. Maréchal Foch - BP 50 - 40992 SAINT-PAUL-LÈS-DAX Cedex

>> Pour en savoir plus, une page spéciale vous attend sur le site : www.st-paul-les-dax.fr - Laure Mittelstadt : 05 58 91 20 33 - mairie@st-paul-les-dax.fr